Élections Législatives du 23 Novembre 1958

5e CIRCONSCRIPTION DE LA SOMME

Citoyennes, Citoyens,

Vous allez librement désigner votre député.

Ce choix est déterminant :

— pour écarter les risques de dictature et de guerre,

— pour apporter dans vos foyers davantage de bien-être,

— pour garantir l'avenir de vos enfants.

Le Parti Socialiste qui a toujours défendu les travailleurs et la République m'a désigné pour solliciter vos suffrages.

Beaucoup d'entre vous me connaissent depuis longtemps. Né à Bray-sur-Somme, le 4 mars 1906, j'exerce mon activité professionnelle depuis 1931 à Méaulte.

J'ai participé aux combats de la Résistance au Groupe B. O. A.

Conseiller Général de Bray-sur-Somme pendant 12 années, j'ai toujours travaillé avec désintéressement et sans sectarisme pour l'intérêt collectif de la Nation et pour l'intérêt particulier de la région.

Entre le Parti Communiste aux ordres de l'étranger et la droite réactionnaire, vous devez exprimer votre volonté de faire vivre les institutions nouvelles approuvées massivement par le référendum du 28 Septembre.

Si le Général de GAULLE a pu dire : « c'est la cinquième République, mais c'est toujours la République », c'est essentiellement aux Socialistes qu'on le doit.

Après le coup de force des Ultras d'Alger le 13 Mai, le pays étant menacé par la guerre civile et les institutions républicaines mises en question, c'est grâce à l'action courageuse et clairvoyante de GUY MOLLET et de MAX LEJEUNE, dont j'ai été dès le début entièrement solidaire, que le gouvernement du Général de Gaulle investi régulièrement par l'Assemblée Nationale a pu s'affirmer comme un ministère de tous les républicains, ramener la confiance, obtenir l'obéissance de l'armée et élaborer la nouvelle constitution.

Respectueux de toutes les croyances et par conséquent, défenseurs résolus de la laïcité de l'Etat et de l'Ecole, les Socialistes veulent : unir tous les travailleurs de ce pays en supprimant les injustices sociales et en assurant à chacun l'égalité des droits et des devoirs leur permettant de jouer leur chance dans la vie.

Défenseurs des institutions républicaines, ils sont fiers de l'œuvre accomplie sous la Troisième et la Quatrième République. En 1936, avec Léon BLUM, ils ont obtenu pour les salariés les congés payés, les 40 heures, les conventions collectives, la représentation du personnel. En 1956, le Gouvernement Guy MOLLET a réalisé la réduction des zones de salaires, le fonds national de solidarité, les trois semaines de congés payés, le statut des travailleurs à domicile, le préavis d'un mois en cas de licenciement.

L'EVOLUTION ECONOMIQUE ACTUELLE POSE AVEC ACUITÉ PARTICULIERE les PROBLEMES DU PLEIN EMPLOI. L'expérience prouve que ce plein emploi est possible si l'économie est organisée, si les investissements sont orientés en vue de la production.

Nous voulons, en même temps, mettre en place un régime d'assurance chômage et de salaire garanti, compléter le plan économique par un plan social afin de faire bénéficier les travailleurs de l'expansion économique, améliorer les conditions de travail et élever le pouvoir d'achat.

Vieux ou vieilles, n'oubliez pas que c'est un Gouvernement à direction socialiste qui a créé le fonds national de vieillesse.

Rappelez-vous aussi que le GOUVERNEMENT DE GUY MOLLET A, PENDANT 17 MOIS, STABILISÉ LES PRIX dont l'indice a évolué de Janvier 1956 à Mai 1957 de 97,8 à 98,7, alors qu'il atteint aujourd'hui 113,79.

Souvenez-vous enfin, que ce Gouvernement n'a été renversé que par la coalition de la droite et du communisme lorsqu'il proposa un impôt sur le capital : la détaxation de la décote, car les députés de droite n'hésitaient pas à s'allier aux députés communistes chaque fois que l'intérêt national demandait des sacrifices à certains intérêts privés.

La Quatrième République est morte à cause de l'instabilité ministérielle causée essentiellement par l'alliance paradoxale de l'extrême droite et de l'extrême gauche.

— Le Gouvernement Guy MOLLET a été renversé par le refus du vote des impôts qui ont été aussitôt accordés à son successeur, le Gouvernement BOURGES-MAUNOURY.

— Le Gouvernement BOURGES-MAUNOURY a été renversé par le refus du vote de la loi-cadre en Algérie qui a été aussitôt accordée à son successeur, M. Félix GAILLARD.

— Le Gouvernement Félix GAILLARD a été renversé pour avoir voulu faire vis-à-vis de la Tunisie ce qu'a fait très exactement son successeur le Général de GAULLE.

Les Socialistes n'ont eu aucune responsabilité dans cette démagogie, ils veulent construire l'AVENIR DE LA REPUBLIQUE en même temps que défendre la JUSTICE SOCIALE.

Le malaise profond des milieux ruraux ne peut trouver un remède que par le plan de modernisation et d'équipement que nous proposons. En effet, notre production agricole ne dépasse que de 25 % celle d'avant-guerre, alors que l'accroissement de la production industrielle dépasse 100 %.

Un grand effort d'adaptation aux progrès scientifiques et techniques doit être accompli.

L'aspect humain du problème ne doit pas être négligé : il faut protéger l'exploitation familiale agricole par la définition de son statut juridique comme l'avait prévu la loi-cadre agricole du gouvernement Guy MOLLET. Une politique de prix agricoles garantis doit être mise au point complétant le régime d'indexation et d'orientation des prix adopté en Septembre 1957 et représentant environ 60 % de la production commercialisée. Ainsi, les Socialistes qui ont en 1936 fait adopter l'office du blé, et depuis la Libération, le statut du fermage s'affirment comme les défenseurs les plus efficaces de l'agriculture. Pour mettre fin à l'inégalité sociale dont souffrent les travailleurs de la terre, il importe d'assurer une sécurité sociale intégrale pour les exploitants et leur famille.

Soucieux de poursuivre son action en faveur d'un autre secteur essentiel de l'activité économique, le GOUVERNEMENT GUY MOLLET a déposé un projet de loi pour la REORGANISATION COMPLETE DE L'ARTISANAT, basé sur une nouvelle définition de la qualification professionnelle qui aurait permis à l'artisan de développer son affaire sans perdre les avantages de l'artisanat, de percevoir l'allocation de la mère au foyer, de bénéficier de la protection de la sécurité sociale en cas de maladie et de garantir la stabilité de son exploitation par l'extension de la loi sur les baux commerciaux.

En Algérie, la droite a successivement refusé aux Socialistes, en 1937, l'application du projet Blum-Violette, puis du statut de 1947, enfin, la loi-cadre dont l'application en 1957 aurait pu arrêter la guerre. Guy MOLLET proposait la seule solution démocratique au conflit par des élections au collège unique pour désigner les interlocuteurs avec qui on négocierait, mais la droite s'opposait au collège unique et les communistes voulaient la victoire du F. L. N.

Le Gouvernement du Général de GAULLE a confirmé cette politique en reconnaissant la personnalité algérienne, en décidant des élections pour trouver des interlocuteurs valables et en définissant un plan de cinq ans d'expansion économique et sociale.

L'effort militaire poursuivi, sans esprit de faiblesse et d'abandon est en effet lié à l'affirmation d'une politique libérale et démocratique que nous opposons aux prétentions totalitaires d'éléments nationalistes qui ne veulent déposer les armes que si nous les reconnaissions comme SEULS représentants du peuple algérien en ayant la lâcheté de leur abandonner une population terrorisée qui veut rester notre amie.

Pour la démocratisation de l'Enseignement, pour une active politique du logement, pour l'aide aux vieillards, les Socialistes se sont déjà engagés depuis la Libération, les plans qu'ils ont déposés sont ceux de réalisateurs efficaces et non pas d'utopistes confus ou sectaires.

C'est que nous savons que le Socialisme s'identifie chaque jour davantage à une FRANCE NOUVELLE, RECONCILIÉE, LIBRE, HEUREUSE.

Ouvriers de Méaulte, CECI S'ADRESSE A VOUS, Vous connaissez la situation difficile dans laquelle nous nous débattons, vous avez apprécié l'aide apportée à vous défendre par mon ami Max LEJEUNE et moi-même. Nous avons évité une fois de plus sa fermeture. Vous affirmerez en m'accordant votre confiance votre volonté de garder votre usine, votre travail et votre droit de vivre, ainsi que celui de vos familles.

En épaulant Max LEJEUNE dans sa lourde tâche, ensemble nous ferons tout ce qui sera possible pour maintenir l'usine en activité et, dans la mesure du possible, envisager son extension.

Commerçants d'Albert et des Cantons voisins, vous êtes également intéressés à ce que cette source de revenus soit défendue, vous aussi avez intérêt à nous aider, c'est la garantie de la continuité de vos affaires.

PICARDES ET PICARDS,

Anciens Combattants, jeunes, en votant Socialiste vous savez pourquoi vous votez :

- **Pour la paix internationale et la paix civile.**
- **Pour la justice sociale.**
- **Pour la démocratie et la liberté.**

Pas d'hésitation, dès le premier tour, votez pour

Charles DEFLANDRE

Ancien Conseiller Général, Conseiller Municipal de Bray-sur-Somme

et pour

Lucienne HULO

Adjointe au Maire de Doullens. — Remplaçant éventuel.

Vu les Candidats :

AMIENS, IMP. NOUVELLE